

## COMMENT

... m'informer sur MON MARCHÉ  
et MON ÉCOSYSTÈME ?

... dynamiser MON INNOVATION ?  
Quelles aides pour ACCOMPAGNER  
MES PROJETS ?

... m'aider à mettre MON PRODUIT  
SUR LE MARCHÉ et m'assurer de sa  
CONFORMITÉ avec la réglementation ?

... connaître précisément et RESPECTER  
LA RÉGLEMENTATION ?

... ME PROTÉGER en tant que dirigeant ?

... m'informer sur le DROIT SOCIAL ?

... élargir rapidement MON RÉSEAU



Rejoignez

UNE ORGANISATION  
PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE  
AU SERVICE DES ENTREPRISES  
DU NUMÉRIQUE

L'AFNUM a mis en place  
une OFFRE COMPLÈTE DE SERVICES  
pour répondre aux besoins  
des entrepreneurs du numérique.

Cette offre est faite  
pour ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES  
DANS LEUR DÉVELOPPEMENT  
ET LES AIDER À RÉPONDRE  
AUX QUESTIONS OPÉRATIONNELLES qui se posent à elles,  
dans un environnement juridique  
et réglementaire complexe.



## QU'EST-CE-QUE L'AFNUM ?

L'AFNUM, Alliance Française des Industries du Numérique, est le **syndicat professionnel** qui regroupe, en France, les industriels des réseaux, des terminaux de l'électronique grand public, de la distribution de signaux, de la photographie et des objets connectés. Elle représente un secteur d'activité employant **60 000 personnes** et générant un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros dans notre pays. L'AFNUM est **membre de la FIEEC** (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication).

L'émergence d'un **écosystème numérique français dynamique est au cœur des actions de l'AFNUM.**

Elle agit, pour cela, en tant que point d'échange privilégié entre les principaux acteurs de cette industrie. L'enjeu est de **créer des opportunités nouvelles** pour les entrepreneurs du numérique afin de permettre à notre pays de gagner les futures «vagues d'innovation».

L'AFNUM assure également la **représentation de ses adhérents et de son secteur industriel auprès des pouvoirs publics.**

Elle est associée à tout processus de réflexion concernant ses marchés et agit en tant que **force de propositions dans le but de créer les conditions favorables** au développement des industries numériques.

## CONFORMITÉ AUX RÈGLES TECHNIQUES

**Garantissez la pleine conformité de vos offres avec la réglementation technique nationale, européenne et internationale** (respect des normes existantes, fréquences autorisées, exigences en matière de compatibilité électromagnétique et d'exposition aux ondes électromagnétiques, etc.).

**Maîtrisez les nouvelles règles en matière d'accessibilité, de protection des données personnelles et de sécurité des communications électroniques.**

**Maintenez-vous informé** grâce à nos réunions d'experts AFNUM et FIEEC.

## CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE CONSOMMATION

**Vérifiez la conformité de votre entreprise** aux dispositions qui s'appliquent à elle, en matière de droit de la consommation, droit de la concurrence, droit des contrats, négociations commerciales, etc.

**Participez, pour cela, à nos réunions d'experts AFNUM et FIEEC** et recevez notre veille.

Pour les entreprises B2C, **respectez vos obligations en matière de médiation** de la consommation en bénéficiant de tarifs négociés.

## INFORMATIONS MARCHÉ, NETWORKING

**Participez aux partages d'expériences entre entrepreneurs du numérique**, en toute sécurité juridique.

Bénéficiez de mises en contact et de facilitations grâce à l'écosystème de l'AFNUM

Recevez régulièrement des revues de presse, statistiques sectorielles<sup>1</sup> et des invitations aux événements majeurs de la profession.

<sup>1</sup> pour certains marchés uniquement  
<sup>2</sup> prochainement

## CONFORMITÉ AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

**Assurez-vous de mettre sur le marché des offres respectant les obligations environnementales** françaises et européennes (éco-conception, économie circulaire, réparabilité, gestion des déchets, RSE..) et d'information du public (via les notices, les emballages, les points de vente, les sites internet, les publicités, etc..).

**Participez, pour cela, à nos réunions d'experts AFNUM et FIEEC** et recevez notre veille.

## PROTECTION DU DIRIGEANT

Grâce à votre adhésion AFNUM, vous avez la **possibilité de souscrire à une assurance perte d'emploi** des dirigeants auprès de la GSC.

## RESSOURCES HUMAINES

**Obtenez rapidement des réponses aux questions que vous vous posez**, pour vous et vos équipes, sur le droit du travail, la convention collective de la métallurgie, les évolutions législatives et jurisprudentielles.

**Participez à des réunions d'information sur le droit social** (droit du travail, convention collective) et **les pratiques RH<sup>2</sup>** (salaires, RSE, développement de compétences..).

## AIDES À L'INNOVATION

**Informez-vous sur les aides à l'innovation** possibles pour votre entreprise (CIR, JEI ..). **Un audit d'éligibilité est offert** pour les adhérents avec la société Inicativas.

## LES PLUS ...

1 Economies substantielles grâce à **UNE FORTE MUTUALISATION**

2 Effets «réseau» grâce à la **COMMUNAUTÉ DES ADHÉRENTS** AFNUM et FIEEC

3 **RELAIS AVEC LE NIVEAU EUROPÉEN** et possibilité d'adhérer directement à Digital Europe